

# Programme de cours en formation vocale

## Spécialité Chant

### Table des matières

Objectifs généraux	page 2
<i>1. Filière de formation et qualification</i>	
<i>2. Filière de transition</i>	
Référentiels de compétence	
Filière de formation : année 1 à 3 et Ad. 1 et 2	page 3
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 4
3. Constitution d'un répertoire	page 5
4. Connaissance formelle et stylistique	page 6
5. Démarche créative	
6. Gestion du travail à domicile	
Evaluations	page 7
Socles de compétence (fin F3)	
Filière de formation : année 4 et 5, Ad. 3 et 4	page 8
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 9
3. Constitution d'un répertoire	page 10
4. Connaissance formelle et stylistique	
5. Démarche créative	page 11
6. Gestion du travail à domicile	
Evaluations	page 11
Socles de compétence (fin F5)	page 12
Filière de qualification : année 1 à 3 et Ad. 1 et 2	page 13
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 14
3. Constitution d'un répertoire	
4. Lecture et déchiffrage	page 15
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	
7. Gestion du travail à domicile	page 16
Evaluations	page 16
Socles de compétence (fin Q3)	page 17
Filière de qualification : année 4 et 5, Ad. 3 et 4	page 18
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 19
3. Constitution d'un répertoire	
4. Lecture et déchiffrage	page 20
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	
7. Gestion du travail à domicile	page 21
Evaluations	page 21
Socles de compétence (fin Q5)	page 22
Filière de transition : année 1 à 5	page 23
1. Maîtrise gestuelle et technique	
2. Ecoute critique	page 24
3. Constitution d'un répertoire	
4. Lecture et déchiffrage	page 25
5. Connaissance formelle et stylistique	
6. Démarche créative	page 26
7. Gestion du travail à domicile	
Evaluations	page 26
Socles de compétence (fin T3)	page 27
Socles de compétence (fin T5)	page 28
Bibliographie	page 29

# **Programme de cours en formation vocale**

## **Spécialité Chant**

### **Objectifs généraux :**

#### **Filières de formation et de qualification**

L'objectif principal sera de donner le goût et le plaisir à l'élève de pratiquer la musique à l'aide de sa voix et de mettre celle-ci à sa portée comme moyen d'expression, tout au long des années de formation et de qualification.

L'enseignant veillera à apporter à chaque élève une technique de base solide, une compréhension du langage musical et une autonomie suffisante qui lui permettront de s'exprimer en public (sans stress) dans un répertoire adapté à ses capacités et à ses années d'étude. Le professeur veillera également à ce que les acquis techniques et autres permettent à l'élève de s'intégrer dans différents ensembles vocaux ou interdisciplinaires, ainsi qu'une utilisation libre et autonome comme vecteur d'expression pour développer sa personnalité, son imagination et sa créativité.

#### **Filière de transition**

En filière de transition, l'objectif principal reste semblable à celui décrit ci-dessus. Il sera exigé des élèves :

- de passer plus de temps avec l'instrument vocal afin de réaliser un travail plus approfondi.
- D'acquérir une vélocité, voire une virtuosité plus développée et en relation avec le répertoire travaillé.
- De montrer une qualité d'interprétation irréprochable lors des sessions publiques.
- De démontrer une intelligence musicale permettant de s'orienter, d'affronter et de réaliser des études musicales dans un établissement d'enseignement supérieur.

## Filières de formation – Année 1 à 3 et FM Ad 1 et 2

### 1. Maîtrise gestuelle et technique

#### *Mise en condition préalable.*

Utilisation d'exercices simples basés sur des tierces pour l'entraînement vocal et pour développer le tonus et la détente musculaire.

#### *Acquérir une posture et une attitude corporelle en adéquation avec l'instrument vocal.*

Par la pratique progressive d'exercices vocaux, d'une bonne position du corps, des notions respiratoires d'assouplissement, voire de musculation, le professeur veillera à ce que l'élève acquière une position corporelle souple et sans crispation, la plus naturelle possible.

Il apportera les corrections voulues à la position et à l'émission du son. Les exercices seront accessibles à tous et adaptés sur place en fonction des problématiques rencontrées.

**Les exercices proposés sont soit des consignes claires énoncées par le professeur, soit des consignes inventées par l'élève, soit la combinaison des deux. Les élèves présents observent et réagissent de façon critique.**

#### *Positionnement spatial par rapport aux autres partenaires (pianiste et auditeurs).*

Expérimentation et détermination de l'endroit optimal pour la coordination du travail et le confort sonore et visuel du chanteur, du pianiste et de l'auditeur.

#### *Intégrer une représentation spatiale du corps et de la voix.*

Par ce qu'il sent et voit, de façon ludique, l'élève sera amené à prendre conscience du rôle de la respiration (par exemple : en soufflant sur la flamme d'une bougie on observe la vacillation de celle-ci sans l'éteindre ...)

Par ce qu'il entend et émet, en partant d'une voyelle **ô** ou **a**, l'élève sera amené à produire des onomatopées sur diverses expressions par exemple : (la joie, la tristesse, la surprise, la colère, l'enthousiasme ...), sur divers rythmes et auteurs.

**Ces exercices permettront d'acquérir la conscience de l'énergie musculaire dynamique vocale pour la propulsion du son dans l'espace. Ils permettront également de localiser les sons graves, médium, aigus tout en exploitant diverses formules rythmiques.**

#### *Maîtrise progressive de la mémoire proprioceptive (sensations internes musculaires, vibratoires, ...).*

L'élève découvrira progressivement des sensations internes lors d'une émission correcte des sons. Il appliquera un contrôle auditif de ceux-ci avec une mémorisation progressive de l'ensemble en vue de pouvoir reproduire cette émission vocale correctement.

Par l'observation devant le miroir on aide la mémoire proprioceptive à se développer et à se fixer.

#### *Maîtriser progressivement des techniques permettant de développer la sonorité la respiration, le souffle, l'émission, le moule vocal, les cavités de résonance.*

Explication et redécouverte de la respiration abdominale (inspiration et expiration par la bouche, rôle du diaphragme) par des exercices appropriés (cf. techniques pour instruments à vent et yoga) et visualisation sur des schémas anatomiques simples et sur les autres élèves.

Exercices d'attaque de sons coordonnés à la respiration.

***Respecter les paramètres de hauteur de note, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans l'émission vocale.***

Développement de l'écoute et du contrôle de la hauteur des sons émis, ainsi que du sens rythmique :

- par des exercices appropriés (chanter d'oreille, comparaison avec le piano,...).
- à l'aide de battements de mains ou de marche sur une pulsation donnée, (marcher en frappant dans les mains la pulsation ; en variant les tempi et les cellules rythmiques).
- par une inspiration adaptée à la phrase musicale par l'exploitation d'une mélodie simple, (développer l'oreille relative)
- par l'isolement de cellules rythmiques et la lecture à voix haute de celles-ci sur une voyelle ou un phonème, on favorisera la mémorisation et la bonne synchronisation du texte sur le rythme.
- par un travail spécifique sur les nuances (avec et sans partition).

**Tous ces exercices seront réalisés sans partition, ils seront créés sur place ou à domicile. De cette façon l'oreille, le sens rythmique et mélodique ainsi que la créativité sont stimulés d'une manière naturelle et ludique. En association avec les exercices cités ci-dessus, la lecture et le respect d'un texte musical seront progressivement abordés dans les livres et méthodes appropriés à la maturité vocale et l'évolution de chacun.**

***Élaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace.***

L'élève avec l'aide du professeur déterminera un plan de travail à domicile basé sur les exercices et les morceaux vus au cours.

## **2. Ecoute critique**

***Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie.***

Les cours seront réalisés en semi collectif avec deux, voire trois élèves. L'élève par le développement d'une écoute active, posera un avis sur sa production sonore dans différents paramètres (son technique, expressif...). L'autocritique sera employée comme vecteur d'évolution.

***Reproduction d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs.***

Développement de l'écoute et du contrôle des sons émis en chantant d'oreille et en transposant divers petits morceaux sur toute la tessiture.

Exploitation des chants populaires ou des musiques connues : retrouver la mélodie d'oreille, la transposer à différentes hauteurs et dans sa tessiture.

Prise de conscience de la notion d'échelles majeures et mineures.

***Expérimenter progressivement les ressources sonores de la voix en relation avec leurs potentialités expressives.***

Recherche avec l'élève de ses possibilités d'expression en travaillant des vocalises (musicalité pure) et des airs (relation musique/texte).

L'élève sera aussi amené à exprimer vocalement divers sentiments par de petites phrases improvisées.

***Maîtriser progressivement la production et la qualité du son en relation avec leurs potentialités expressives.***

En respectant le plus possible les exigences de nuances, d'articulation de phrases indispensables à l'expression et à l'interprétation des œuvres musicales travaillées. Développement de la notion de legato – staccato dans sa tessiture moyenne (sans forcing) « j'exprime sans changer l'émission vocale ». La compréhension du texte sera exigée plus tôt.

***S'intégrer consciemment dans un jeu collectif y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et/ou d'autres domaines.***

L'élève apprendra d'abord à écouter et à dialoguer avec le piano qui l'accompagne durant le cours.

En F1, à deux ou trois élèves, répartition des tâches : l'un chante la mélodie, l'autre a la tierce et vice versa. En F2 et F3 exploitation de petits duo ou selon les possibilités, l'accompagnement d'autres instruments.

Etude de pièces avec alternance de solo et de chœurs chantés par les autres élèves de la classe.

### **3. Constitution d'un répertoire**

***Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome.***

Par la mise en place d'un plan de travail personnel, l'élève sera amené progressivement à déchiffrer les partitions par lui-même avec éventuellement l'appui de l'enregistrement de sa ligne mélodique, puis de l'accompagnement.

Il sera ensuite amené à créer une interprétation personnelle en fonction de paramètres tels le style, le sens du texte ou les sentiments qu'il désire exprimer

***Mobiliser divers moyens de mémorisation de son répertoire.***

Le professeur aidera l'élève à structurer son effort de mémorisation par une méthode de travail incluant l'apprentissage de la ligne mélodique sur le nom des notes, la récitation du texte et la traduction de celui-ci, puis la synchronisation musique/texte.

***Constituer progressivement un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées à ses possibilités et ce compris d'éventuelles compositions personnelles.***

Constituer peu à peu et entretenir la notion de répertoire classique, lyrique, populaire..., et aborder les notions de formes et de style (contexte musical). Sonder les goûts musicaux de l'élève et lui ouvrir d'autres horizons par exemple : en lui chantant un extrait d'opéra ou de mélodie.

Par une mise à disposition des programmes de concerts, de cd, de revue. Entretien son propre répertoire au fil de toutes les occasions du quotidien (audition, fête familiale, concert de Noël)

***Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue et mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage.***

En parallèle avec le cours de Formation musicale, tout nouveau morceau sera d'abord solfié par l'élève au cours puis analysé brièvement du point de vue de la forme, du style et du caractère.

Par le déchiffrage assisté de nouvelles partitions, le professeur aidera à analyser les pièces afin de développer une approche intelligente et consciente du déchiffrage.

#### **4. Connaissance formelle et stylistique**

##### ***Comprendre et repérer les éléments de base du discours musical.***

Avec l'aide du professeur, l'élève analysera chaque nouvelle partition afin de, tout d'abord, en déterminer la forme générale (strophique, ABA...) sur base de la répétition d'éléments thématiques, puis d'affiner cette analyse en déterminant la longueur des thèmes, des phrases et des cellules.

Chaque terme musical rencontré sera clairement défini et expliqué afin de pouvoir être pratiquement appliqué.

##### ***Situer les œuvres abordées/jouées dans leur contexte historique et esthétique.***

Recherche et détermination par l'élève des contextes historique et esthétique des œuvres abordées au moyen des livres d'une bibliothèque, de tout ouvrage ou enregistrement de référence.

##### ***Réalisation d'interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique.***

Recherche par l'élève dans les livres d'une bibliothèque des éléments permettant d'orienter et de créer son interprétation : caractère ou situation du personnage, compréhension du texte et des sentiments à exprimer en musique, détermination du style en fonction de l'époque et du lieu de composition...

#### **5. Démarches créatives**

##### ***Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales, personnelles au départ d'éléments préalablement définis ; inventés par lui préexistants ou imposés.***

Sur une vocalisation l'élève esquissera une recherche au niveau corporel, facial, vocal d'une caractérisation de personnage, de sentiment...

#### **6. Gestion du travail à domicile**

A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension des remarques et consignes par une définition des exigences de la discipline chantée, de la régularité de la remise en question de certains gestes visant l'automatisme de sensation physiques motrices et vocales. Il rappellera les bases d'une méthode de travail visant l'organisation, la rentabilité et l'autonomie vocale.

## **Evaluations**

Tout au long de ces trois premières années de formation, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un enfant dans son évolution. Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine. Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou examen public, sanctionné par une cotation (selon le projet d'établissement). Ceux-ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève.

## **Socles de compétence (Fin F3)**

**Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la troisième année de formation l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à/de :**

### **1. Intelligence musicale :**

Déterminer l'articulation et le phrasé en fonction du chant (et du texte) à interpréter.

### **2. Maîtrise technique :**

Acquérir une posture général et des attitudes corporelles en adéquation avec l'instrument vocal, maîtriser et distinguer le différentes respiration (abdominales, costales, dorsales), chanter dans sa tessiture moyenne en legato et en staccato ...

### **3. Autonomie :**

Préparer de manière autonome une œuvre dont les critères techniques et artistiques, seront acquis au terme de ces trois années, dans un délai déterminé par le professeur.

### **4. Créativité :**

Vocaliser de manière créative et improvisée sur un mouvement corporel, (seul ou en groupe) en exprimant un sentiment.

**La réussite des socles de compétences donne de plein la poursuite des années de formation suivantes. L'échec de ceux-ci n'est pas sanctionné. Mais une réorientation peut-être envisagée afin de garder un niveau minimum et éviter l'égarement de certains élèves.**

## **Filière de formation Année 4 et 5 FM Ad 3 et 4**

### **1. Maîtrise de gestuelle et technique**

***Mise en condition préalable et acquisition d'une posture et une attitude corporelle en adéquation avec l'instrument vocal.***

A ce stade l'élève sera capable d'une affirmation progressive des grandes bases précitées (attitude respiration, émission et leur approfondissement. L'élève recherchera la position la plus souple et la plus naturelle possible. La respiration le conduira vers plus de confort et de naturel

\*Hauteur et profondeur

\*l'expiration sur l'appui du diaphragme

\*moule du chanteur et ses résonances

***Se positionner dans l'espace par rapport à l'accompagnateur, au(x) partenaire(s) et/aux l'auditeur(s).***

A chaque cours le professeur fera travailler le maintien, le contact visuel par rapport à l'accompagnateur (si possible devant un miroir) et sollicitera l'avis de(s) l'élève(s) présent au cours.

***Intégrer une représentation spatiale du corps et de la voix.***

Poursuite du travail et des exercices assurant la mise en relation de l'énergie physique et du son produit dans l'espace environnant (différences selon les hauteurs de note, ...).

***Maîtrise progressive de la mémoire proprioceptive (sensations internes musculaires, vibratoires, ...).***

L'élève découvrira progressivement des sensations internes lors d'une émission correcte des sons. Il appliquera un contrôle auditif de ceux-ci avec une mémorisation progressive de l'ensemble en vue de pouvoir reproduire cette émission vocale correctement.

Par l'observation devant le miroir on aidera la mémoire proprioceptive à se développer et à se fixer.

***Maîtriser progressivement les différentes techniques permettant de développer la sonorité, notamment la respiration, la relation souffle - voix, le conduit vocal, le moule vocal, les cavités de résonance,...***

Le professeur amènera progressivement l'élève au contrôle du son par ses effets de résonances sur l'ossature en relation avec l'expressivité. Cette technique sera développée à partir du répertoire travaillé, ou sur des exercices appropriés.

***Respecter les paramètres de hauteur de note, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans l'émission vocale.***

Développement de l'écoute et du contrôle de la hauteur des sons émis par des exercices appropriés (chanter d'oreille, comparaison avec le piano,...) ainsi que du sens rythmique à l'aide de battements de mains ou de marche sur une pulsation donnée.

Par une inspiration adaptée à la phrase musicale par l'exploitation d'une mélodie simple, (développer l'oreille relative) marcher en frappant dans les mains la pulsation ; en variant les tempi et les cellules rythmiques.

En fonction des airs travaillés, l'élève apprendra à associer hauteurs et nuances, à isoler les difficultés rythmiques, en les travaillant cellule par cellule (par phonème ou sur frappés). De plus en plus d'indications d'interprétation (phrasés et ornementation,...) vont apparaître dans les partitions. A chaque fois une explication sera dispensée de manière ludique afin de permettre l'intégration et la mémorisation de ces signes.

***Déterminer les techniques d'articulation et de phrasé en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et/ou personnels.***

L'élève développera son éveil au monde lyrique, vocal et musical en général. Compréhension des textes chantés, (quelle que soit la langue) différenciation du répertoire (opéra, lied, oratorio). L'élève affinera le répertoire qu'il lui est le mieux adapté et tentera de ressentir et faire ressentir une expression artistique en y incluant si possible un élément stylistique selon la culture à l'époque abordée. Lui suggérer une écoute plus large de l'œuvre du compositeur abordé par exemple par l'écoute de CD emprunté à la médiathèque. Le questionner sur sa motivation ; pourquoi je chante, qu'est ce que je veux, qu'est ce que je veux exprimer ?

***Élaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace.***

L'élève avec l'aide du professeur déterminera un plan de travail à domicile basé sur les exercices et les morceaux vus au cours. Il expliquera la manière dont il a travaillé telle œuvre (ou partie d'œuvre). Ensuite, le professeur l'invitera à rechercher ensemble (tous les élèves présents) la meilleure manière d'aborder telle difficulté avec un travail précis et gradué (exercices et métronome à l'appui).

## **2. Ecoute critique**

***Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie.***

Les cours semi collectifs sont toujours d'actualité. Chaque élève présent sera toujours invité à formuler un avis critique et respectueux sur la qualité de réalisation, l'interprétation, et le respect du texte. Evidemment, l'interprète ne sera pas oublié dans cette démarche afin de développer l'autocritique.

***Reproduire d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs.***

Sur des exercices appropriés (par exemple : une vocalise simple, transposition,).

***Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument vocal en relation avec leurs potentialités expressives.***

Accentuation naturelle du texte littéraire en relation (en adéquation) avec la musique. Développement des effets élémentaires en relation avec la tonique du mot de la langue pratiquée. Par une maîtrise progressive de la qualité du son (timbre, justesse, égalité des registres, enrichissement,...). Par des duos ou deux voix semblables s'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et /ou d'autres domaines.

***Maîtriser progressivement la production et la qualité du son en relation avec leurs potentialités expressives.***

Poursuite du développement de l'écoute et du contrôle des sons émis par des exercices appropriés spécifiques à chaque matière et pouvant être créés par l'élève.

***S'intégrer consciemment dans un jeu collectif y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et/ou d'autres domaines.***

Le professeur amènera l'élève à écouter et à dialoguer avec une seconde voix qu'elle soit instrumentale ou vocale, et à s'inclure le cas échéant dans un spectacle ou une audition interdisciplinaire.

### **3. Constitution du répertoire**

#### ***Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome.***

Par la mise en place d'un plan de travail personnel, l'élève sera amené à déchiffrer les partitions par lui-même avec l'appui d'enregistrements de sa ligne mélodique et de l'accompagnement.

Il travaillera seul régulièrement de courtes pièces d'un niveau légèrement inférieur au sien et les présentera au cours dans un délai fixé par le professeur.

#### ***Mobiliser divers moyens de mémorisation de son répertoire.***

Continuation des exercices permettant de construire la mémoire et d'acquérir des techniques de mémorisation à long terme (ligne mélodique, récitation du texte, traduction de celui-ci, synchronisation musique-texte, respirations comme moyen d'expression, ...).

#### ***Constituer progressivement un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées à ses possibilités et ce compris d'éventuelles compositions personnelles.***

Le répertoire travaillé sera élargi aux airs d'opéras ainsi qu'aux mélodies classiques et romantiques. Le répertoire inclura des compositions personnelles sur des textes choisis en accord avec le professeur.

Le répertoire connu sera entretenu régulièrement par l'élève afin de pouvoir servir de base à une audition de classe ou publique.

#### ***Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue et mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage.***

En parallèle avec le cours de Formation musicale, tout nouveau morceau sera d'abord solfié par l'élève au cours puis analysé brièvement du point de vue de la forme, du style et du caractère.

Par le déchiffrage assisté de nouvelles partitions, le professeur aidera à analyser les pièces afin de développer une approche intelligente et consciente du déchiffrage.

Ponctuellement, une lecture à vue « facile » (c'est-à-dire d'une difficulté équivalente au répertoire travaillé dans les années antérieures) sera réalisée en classe. La lecture anticipative sera favorisée, et suivie d'une réflexion sur les problèmes rencontrés lors de cet exercice.

### **4. Connaissance formelle et stylistique**

#### ***Comprendre et repérer les éléments de base du discours musical.***

Dans des morceaux de plus en plus longs, aidé du professeur, l'élève analysera chaque nouvelle partition afin d'en déterminer la forme générale (strophique, ABA...) sur base de la répétition d'éléments thématiques. Ensuite, il affinera cette analyse en déterminant la longueur des thèmes, des phrases et des cellules.

Chaque terme musical rencontré sera clairement défini et expliqué afin de pouvoir être pratiquement appliqué.

Il en ira de même pour les styles..

#### ***Situer les œuvres abordées/jouées dans leur contexte historique et esthétique.***

Recherche plus approfondie par l'élève des contextes historique et esthétique des œuvres abordées au moyen des livres et d'enregistrements de grands artistes de référence dans les différentes catégories vocales. Comparaison de pièces de styles différents.

***Réalisation d'interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique.***

Approfondissement de l'expression des divers sentiments rendus par la musique, notamment s'il s'agit d'un personnage en puisant dans le vécu et l'imaginaire de l'élève (aspects théâtraux: colère, tristesse, joie, ... selon une situation donnée) et en recherchant dans les livres ou dans tout autre document de référence, le contexte historique et esthétique de l'œuvre étudiée.

### **Démarches créatives**

***Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales, personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis : inventés par l'élève, préexistants ou imposés.***

Sur base de formules extraites de morceaux connus, l'élève inventera des variantes. Il démontrera une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis : inventés par lui, préexistants ou imposés. La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à varier un morceau, à compléter par des variations personnelles un morceau connu.

### **Gestion du travail à domicile**

***Comprendre et utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument vocal. Assurer un équilibre et une hygiène de vie propre à la santé vocale.***

A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension du vocabulaire musical employé pendant le cours et des remarques dispensées lors de celui-ci. Il demandera à l'élève de les reformuler avec ses mots. Le professeur vérifiera également si l'élève est prêt à appliquer les conseils de manière autonome chez lui jusqu'au cours suivant. Il rappellera de façon régulière à l'élève les règles et conditions d'un bon travail à domicile.

Dès le début, le professeur emploiera un vocabulaire exact et précis (au besoin, imagé), qui se complétera au fil de l'évolution. Compromis à rechercher à domicile : « disponibilité-sécurité » ; si possible, trouver à la maison un endroit où on peut chanter à l'aise.

## **Evaluations**

Durant ces années de formation, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution. Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine. Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou d'un examen public, sanctionné par une cotation (selon le projet d'établissement). Ceux –ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève.

## Socles de compétence (fin F5)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la cinquième année de Formation l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à / de :

### 1. Intelligence musicale

*Capacité de perception de la cohérence musicale.*

- analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau...
- Traduire les textes chantés (en langues originales), les analyser.
- Dégager les nuances et en comprendre le sens.

### 2. Maîtrise technique

*Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu vocal.*

- maîtriser les trois principaux paramètres de la voix (soufflant, vibrant, résonnant), différencier les attaques sonores (glottique, soufflée, pondérée), négocier les notes de passage et élargir sa tessiture.
- présenter deux œuvres musicales de style différent issues du répertoire travaillé et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié à l'œuvre, et ce sans accidents majeurs (stabilité et égalité dans les traits en doubles croches, gestion du texte, respect du rythme, des nuances ...) tout en montrant des qualités expressives en relation avec l'œuvre, en négociant les notes de passage et l'aigu le plus sagement possible.

### 3. Autonomie

*Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.*

- Aborder de manière autonome une œuvre choisie par le professeur et que l'élève prépare seul dans un délai déterminé.

### 4. Créativité

*Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.*

- Développer une improvisation, sur base de la technique acquise (onomatopées ou texte).

**La réussite des socles de compétence est sanctionnée par un certificat et donne de plein droit l'accès en filière de qualification ou de transition. En cas d'échec, un redoublement est permis de façon à encourager l'élève vers une mise à niveau qui lui permettra d'affronter la filière de qualification sans difficultés.**

## **Filière de qualification – Année 1 à 3 et Qual. Ad 1 et 2**

### **1. Maîtrise gestuelle et technique**

#### ***Mise en condition préalable.***

Utilisation d'exercices plus développés qu'en filière de formation comprenant des tierces, des quintes, des arpèges sur les quintes et les octaves et l'utilisation du staccato.

#### ***Acquérir une posture et une attitude corporelle en adéquation avec l'instrument vocal.***

Le professeur amènera l'élève à contrôler lui-même son attitude corporelle. Il lui fera prendre conscience de la position de son corps grâce à l'utilisation d'un miroir.

#### ***Positionnement spatial par rapport aux autres partenaires (pianiste et auditeurs).***

#### ***Intégrer une représentation spatiale du corps et de la voix.***

Le professeur contrôlera et corrigera si besoin la position prise par l'élève pour chanter dans un ensemble (duos, avec guitariste, pianiste, ...), en classe, sur scène, afin de s'entendre mutuellement et de se faire entendre le mieux possible.

#### ***Maîtrise progressive de la mémoire proprioceptive (sensations internes musculaires, vibratoires, ...).***

Par des exercices appropriés, le professeur assurera l'entretien et affinera chez l'élève les sensations internes et auditives lors de l'émission des sons.

#### ***Intégrer une représentation spatiale du corps et de la voix.***

Poursuite du travail et des exercices appropriés pour mettre en relation l'énergie physique et le son produit dans l'espace environnant (différences selon les hauteurs de note, ...).

#### ***Maîtriser progressivement des techniques permettant de développer la sonorité la respiration, le souffle, l'émission, le moule vocal, les cavités de résonance.***

Avec des exercices spécifiques, et adaptés au cas par cas, le professeur proposera et insistera sur l'importance d'un travail et d'une hygiène quotidien, avec un minutage journalier de ceux ci. (Par exemple : couché sur le dos, respiration abdominale volontaire +/- 2 à 3 min., détente de la mâchoire bouche ouverte 1 à 2 min. etc...).

Application du travail respiratoire opéré dans des exercices donnés par le professeur ou choisis par l'élève, de la conduite et de la projection du son dans des oeuvres de plus en plus difficiles (airs d'opéras, d'oratorios et mélodies).

#### ***Respecter les paramètres de hauteur de note, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans l'émission vocale.***

Poursuite du développement de l'écoute et du contrôle des sons émis (justesse, timbre, ...) par des exercices appropriés (chanter d'oreille, ...).

Maîtrise progressive de la dynamique grâce à un travail avec et sans partition.

Poursuite du travail rythmique sur pulsation afin de maîtriser progressivement le sens rythmique lors de l'émission vocale.

De plus en plus de signes musicaux sont utilisés dans les partitions travaillées. Le professeur donnera les explications nécessaires à la bonne compréhension de chaque signe et veillera au respect de ceux-ci. L'élève sera invité à inventer des exercices lui permettant de résoudre les difficultés rencontrées (rythme, répétition, travail lent et gradué avec le métronome).

***Déterminer les techniques d'articulation et de phrasé en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et/ou personnels.***

A partir d'une analyse de plus en plus poussée de la partition au niveau formel, historique, caractère, émotion à transmettre, l'élève recherche l'articulation et le phrasé en adéquation avec l'expression musicale et le style du morceau.

Avec l'aide du professeur, il déterminera les exercices permettant d'acquérir ou d'améliorer les techniques nécessaires.

***Elaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace.***

Chaque semaine l'élève expliquera le travail qu'il a réalisé (timing, la gestion de celui-ci, les divers exercices réalisés...), Le professeur évaluera le résultat et si nécessaire amènera l'élève vers une correction lui permettant d'acquérir une meilleure efficacité dans son travail domicile.

## **2. Ecoute critique**

***Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie***

Le professeur invitera l'élève à se concentrer sur la qualité du son, à émettre progressivement un jugement et en chaque occasion le sensibilisera à la recherche de la beauté sonore. Tous les élèves présents, observeront, écouteront et formuleront leurs critiques sur la qualité des réalisations, en matière de justesse de phrasé, de pureté des voyelles, des attaques, de terminaison des sons ...

***Reproduire d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs***

Poursuite du développement de l'écoute et du contrôle des sons émis en chantant d'oreille et en transposant divers passages, vocalises ou morceaux entiers sur toute la tessiture.

L'élève sera invité à réaliser une transposition immédiate sur une mélodie ou air choisi dans un style musical qui lui plaît particulièrement et éventuellement de l'adapter à sa tessiture.

***Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument vocal en relation avec leurs potentialité expressives et maîtriser progressivement la production et la qualité du son (timbre, homogénéité, enrichissement,...)***

De plus en plus, la relation entre l'expression et la qualité du son sera mise en évidence dans le répertoire travaillé. De cette façon, l'élève abordera progressivement les œuvres de compositeurs célèbres par une méthode de travail lui permettant de se corriger.

Avec un autocontrôle permanent, l'élève maîtrisera le son émis (justesse, attaque du son) et avec des exercices adéquats, pouvant être trouvés par lui, il améliorera l'homogénéité de sa voix et de son timbre.

***S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et /ou d'autres domaines***

L'apprentissage de duo et trio, sera poursuivi avec des œuvres de plus en plus longues et développées. Régulièrement, en fonction des disponibilités de chacun, il sera fait appel à des élèves d'autres disciplines pour réaliser un travail commun.

## **3. Constitution d'un répertoire**

***Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome.***

Par la mise en place d'un plan de travail personnel, l'élève sera amené progressivement à déchiffrer les partitions par lui-même avec notamment l'appui d'un enregistrement de l'accompagnement.

Il travaillera seul régulièrement de courtes pièces, qu'il présentera au cours ou lors d'une audition dans un délai fixé par le professeur.

***Mobiliser divers moyens de mémorisation de tout ou partie des son répertoire.***

Progressivement, le professeur invitera l'élève à utiliser la mémoire tactile, visuelle, répétitive et auditive comme moyen d'apprentissage. Une partie du répertoire travaillé sera mémorisé et présenté en sessions publiques ou à huis clos. (Auditions, concerts, examens).

***Constituer progressivement et entretenir un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées ses possibilités, en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.***

Régulièrement, l'élève sera invité à reprendre et à entretenir des pièces du répertoire travaillées antérieurement, et dans lesquelles il a particulièrement éprouvé du plaisir. Les compositions ou pièces créatives font parties de ce programme d'entretien. En entretenant 1 ou 2 pièces chaque année, il possédera un répertoire assez conséquent au terme de ses études musicales.

#### **4. Lecture et déchiffrage**

***Acquérir et développer des réflexes de lecture a vue.***

Ponctuellement, une lecture à vue facile sera réalisée en classe. La lecture analytique rapide et anticipative sera favorisée. L'exercice sera suivi d'une réflexion sur les problèmes rencontrés.

***Mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage.***

Le professeur donnera les outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome. (Métrique, tonalités, rythmes, phrasés,...)

#### **5. Connaissance formelle et stylistique**

***Comprendre et repérer les éléments du discours musical, notamment ; forme musicales, cellules, motifs, thèmes, phrasés,...***

De manière constante et évolutive, le professeur transmettra progressivement les outils de compréhension du discours musical. Il s'assurera que l'élève est capable de les utiliser pour réaliser une analyse sommaire de l'œuvre qu'il travaille ; (phrasé, cadences, tonalités, termes musicaux, de dynamique, les respirations musicales de l'œuvre.

***Situer les œuvres abordées /jouées dans leur contexte historique et esthétique.***

L'élève se documentera sur les œuvres qu'il travaille, et il se procurera des enregistrements d'autres œuvres de ce même compositeur. Une comparaison sur les différentes interprétations pourra être réalisée. Il se documentera pour une plus ample connaissance de l'œuvre générale du compositeur.

#### **6. Démarches créatives**

***Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales ; personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis : inventés par lui, préexistants ou imposés.***

La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à varier un morceau travaillé, le compléter par des variations personnelles ou à réaliser des compositions personnelles par exemple : sur une vocalise, arpèges, variations de rythmes, expressivité, etc.....

## **7. Gestion du travail à domicile**

### ***Utiliser le vocabulaire usuel propre à l'instrument vocal.***

Le professeur amènera l'élève à entretenir et à accroître son vocabulaire technique en l'invitant à l'utiliser systématiquement en classe.

### ***Assurer un équilibre et une hygiène de vie propre à la santé vocale***

Mise en évidence du lien étroit entre la santé vocale et la condition physique (et mentale) : gestion de l'alimentation, du stress, du repos indispensable, de l'utilisation de la voix parlée, de la protection contre les refroidissements...

A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension des remarques, et que l'élève est prêt à les appliquer de manière autonome chez lui jusqu'au cours suivant. Il rappellera de façon régulière à l'élève les règles et conditions d'un bon travail

## **Evaluations**

Tout au long de la filière de qualification, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution.

Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou examen public. Ce dernier sera sanctionné par une cotation selon le projet d'établissement. Ceux-ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève.

## **Socles de compétence (Fin Q3)**

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la troisième année de qualification, l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à /de/

### **1. Intelligence musicale :**

#### ***Capacité de perception de la cohérence musicale.***

- analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau, les respirations musicales, les nuances, analyser la relation texte musique, respecter des règles de bases de la langue littéraire.

### **2. Maîtrise technique**

#### ***Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu vocal.***

- maîtriser les trois principaux paramètres de la voix (soufflant, vibrant, résonnant), différencier les attaques sonores (glottique, soufflée, pondérée), négocier les notes de passage et élargir sa tessiture.
- présenter deux œuvres musicales de style différent issues du répertoire travaillé et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter avec une expression en adéquation avec le style et l'esthétique de l'œuvre de mémoire, sans gestes parasites (mains, cou, tête, bras) avec une expressivité apparente (visage) le son se définira par plus de souplesse, de rondeur, de tessiture, de volume, et de nuance (f,p, crescendo, etc...).

### **3. Autonomie**

#### ***Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.***

- choisir seul dans les recueils qu'il possède un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile.

### **4. Créativité**

#### ***Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.***

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.
- Développer une improvisation, sur base de la technique acquise.

**La réussite des socles de compétences donne de plein droit à la poursuite des années suivantes en filière de qualification. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci l'année suivante. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité de la poursuite des études ou d'une éventuelle réorientation de l'élève vers une autre discipline.**

## **Filière de qualification Année 4 à 5 Qual. Ad 3 et 4**

### **Maîtrise gestuelle et technique**

#### ***Mise en condition préalable.***

Utilisation d'exercices toujours plus développés comprenant des gammes, des arpèges sur les quintes et les octaves, du staccato et des exercices de respiration en plus des vocalises d'échauffement sur les tierces et quintes.

#### ***Acquérir une posture générale, des attitudes corporelle en adéquation avec l'instrument vocal, se mettre en condition préalable***

A ce stade, une position souple et sans crispation est sensée être acquise. Si ce n'est pas le cas, le professeur invitera l'élève à réaliser des exercices de décontraction. Cette attitude souple et décontractée sera entretenue tout au long des années de qualification. Chaque fois que l'élève manifesterait des difficultés dans certains passages dues à de la crispation, des exercices spécifiques permettant la résolution des problèmes rencontrés seront appliqués.

#### ***Positionnement spatial par rapport aux autres partenaires (pianiste et auditeurs).***

L'élève sera amené à contrôler sa position et à trouver la position optimale à adopter pour chanter dans un ensemble (duos, trios avec guitariste, pianiste, ...), en classe, sur scène, en mouvement de manière à s'entendre mutuellement et à se faire entendre au mieux.

#### ***Maîtrise progressive de la mémoire proprioceptive (sensations internes musculaires, vibratoires, ...).***

Par des exercices appropriés, le professeur poursuivra le développement chez l'élève des sensations internes et auditives lors de l'émission des sons.

#### ***Intégrer une représentation spatiale du corps et de la voix.***

Poursuite du travail et des exercices appropriés pour mettre en relation l'énergie physique et le son produit dans l'espace environnant (différences selon les hauteurs de note, ...).

***Maîtriser progressivement des techniques permettant de développer la sonorité la respiration, le souffle, l'émission, le moule vocal, les cavités de résonance.***  
Par des exercices diversifiés, le professeur veillera à l'amélioration du timbre, de l'homogénéité et de l'agilité de la voix chez l'élève. Ces divers exercices seront adaptés en fonction des possibilités techniques de l'élève des exigences du répertoire abordé et tendront vers l'école bel cantiste.

#### ***Respecter les paramètres de hauteur de note, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans l'émission vocale.***

Le professeur veillera à ce que l'élève écoute et contrôle les sons émis par le biais d'exercices appropriés (chanter d'oreille, ...). Il maîtrisera progressive les dynamiques ainsi que le sens rythmique lors de l'émission vocale.

En principe, les conventions et la grande majorité des signes spécifiques au langage musical « ordinaire ou classique » seront acquis à ce stade de l'apprentissage. Toutefois, des explications sur les paramètres d'écriture rencontrés dans la musique plus récente, voir contemporaine, seront dispensées en fonction du répertoire travaillé.

#### ***Déterminer les techniques d'articulation et de phrasé en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et/ou personnels.***

Le travail entamé les années précédentes se poursuivra de façon à amener l'élève à intégrer activement les indications du compositeur, à formuler des hypothèses sur les volontés de

celui-ci : Qu'a t- il voulu exprimer ? Analyse de la relation texte – musique. Respect des règles de base de la langue littéraire. Par exemple : un comparatif des expressions appartenant soit à l'Opéra Buffa ou l'Opéra Seria sera approfondi.

***Elaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace.***

Chaque semaine l'élève expliquera le travail qu'il a réalisé (timing, la gestion de celui-ci, les divers exercices réalisés...), Le professeur évaluera le résultat et si nécessaire amènera l'élève vers une correction lui permettant d'acquérir une meilleur efficacité dans son travail domicile.

## **2. Ecoute critique**

***Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie***

Le professeur invitera tous les élèves présents en classe ou à un concert à participer de manière active à une critique ou autocritique constructive sur la qualité des réalisations et des interprétations.

***Reproduire d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs***

L'élève sera invité à faire de la transposition immédiate sur une mélodie ou air choisi dans différents styles musicaux.

***Expérimenter progressivement les ressources sonores de la voix en relation avec leurs potentialités expressives.***

Développement maximal des possibilités vocales de l'élève pour obtenir la meilleure interprétation possible des morceaux, ainsi qu'une maîtrise croissantes des difficultés, dans un répertoire allant de la période baroque à l'époque contemporaine. Un travail spécifique en fonction de l'époque et du style propre de l'œuvre travaillée sera réalisé. Une comparaison de diverses interprétations, réalisées par de grands interprètes servira de base à ce travail.(la symbiose extraordinaire que peuvent atteindre le chanteur et l'accompagnateur.)

***Maîtriser progressivement la production et la qualité du son en relation avec leurs potentialités expressives.***

Par un autocontrôle permanent, l'élève sera capable de contrôler le son émis (justesse, attaque du son), et par des exercices adéquats il améliorera l'homogénéité de sa voix et son timbre.

***S'intégrer consciemment dans un jeu collectif, y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et /ou d'autres domaines***

L'apprentissage de duo, de trio se poursuivra avec des œuvres de plus en plus longues et développées. Régulièrement, en fonction des disponibilités de chacun, il sera fait appel à des élèves d'autres disciplines pour réaliser un travail commun.

## **3. Constitution d'un répertoire**

***Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome.***

Régulièrement, l'élève travaillera seul une œuvre d'une difficulté inférieur au niveau habituel des œuvres de son répertoire, et il continuera à l'étoffer d'œuvres par une recherche de partitions (bibliothèque, écoute de CD, lecture).

***Mobiliser divers moyens de mémorisation de tout ou partie de son répertoire, et constituer progressivement un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées à ses possibilités et ce compris d'éventuelles compositions personnelles.***

L'élève utilisera différents moyens (tactiles, visuels, analytiques,...) pour mémoriser une partie des œuvres travaillées. Ceci lui permettra de maintenir de façon constante un répertoire qui pourra lui être utile à tout moment de sa vie d'artiste, il pourra s'en servir lors des auditions, concerts, examens, mais surtout lors de fêtes familiales, scolaires.

#### **4. Lecture et déchiffrage**

***Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue.***

Ponctuellement, une lecture à vue facile sera réalisée en classe. La lecture analytique rapide et anticipative sera favorisée. L'exercice sera suivi d'une réflexion sur les problèmes rencontrés.

***Mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage.***

Le professeur donnera les outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome. (métrique, tonalités, rythmes, phrasés,...)

#### **5. Connaissance formelle et stylistique**

***Comprendre et repérer les éléments du discours musical, notamment ; forme musicales, cellules, motifs, thèmes, phrasés,...***

De manière constante et évolutive, le professeur transmettra progressivement les outils de compréhension du discours musical. Il s'assurera que l'élève est capable de les utiliser pour réaliser une analyse sommaire de l'œuvre qu'il travaille ;(phrasés, cadences, tonalités, termes musicaux, de dynamique, les respirations musicales de l'œuvre.

***Situer les œuvres abordées /jouées dans leur contexte historique et esthétique.***

L'élève se documentera sur les œuvres qu'il travaille, et il se procurera des enregistrements d'autres œuvres de ce même compositeur. Une comparaison sur les différentes interprétations pourra être réalisée.

***Réalisation d'interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique.***

Approfondissement de la réflexion sur l'interprétation des morceaux (personnages, musicalité, style, contexte historique) par une recherche personnelle. Mise en relation avec les connaissances acquises au cours d'Histoire de la musique.

#### **6. Démarches créatives**

***Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales ; personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis : inventés par lui, préexistants ou imposés.***

La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à varier un morceau travaillé, le compléter par des variations personnelles ou à réaliser des compositions personnelles par exemple : sur une vocalise, arpèges, variations de rythmes, expressivité, etc....

## **7. Gestion du travail à domicile**

*Réalisation d'interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique.*

Approfondissement de la réflexion sur l'interprétation des morceaux (personnages, musicalité, style, contexte historique) par une recherche personnelle. Mise en relation avec les connaissances acquises au cours d'Histoire de la musique.

## **Evaluations**

Tout au long de la filière de qualification, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution.

Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou examen public. Ce dernier sera sanctionné par une cotation selon le projet d'établissement. Ceux-ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève.

## Socles de compétences (Fin Q5)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la troisième année de qualification, l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à /de/

### 1. Intelligence musicale :

#### *Capacité de perception de la cohérence musicale.*

- analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau, les respirations musicales, les nuances, analyser la relation texte musique, respecter des règles de bases de la langue littéraire.

### 2. Maîtrise technique

#### *Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu vocal.*

- maîtriser les trois principaux paramètres de la voix (soufflant, vibrant, résonnant), différencier les attaques sonores (glottique, soufflée, pondérée), négocier les notes de passage et élargir sa tessiture.
- présenter trois œuvres musicales de style différent issues du répertoire travaillé : (deux mélodies tirées d'un même cycle, en italien ou en français ou un lied en allemand, et un air tiré du répertoire de l'opéra) et démontrer qu'il lui est possible de les interpréter avec une expression en adéquation avec le style et l'esthétique de l'œuvre de mémoire, sans gestes parasites (mains, cou, tête, bras) avec une expressivité apparente (visage) le son se définira par plus de souplesse, de rondeur, de tessiture, de volume, et de nuance( f,p, crescendo, etc...).

### 3. Autonomie

#### *Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.*

- choisir seul dans les recueils qu'il possède un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile.

### 4. Créativité

#### *Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.*

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.
- Développer une improvisation, sur base de la technique acquise.
- Réaliser une ornementation sur un air baroque.

*La réussite des socles de compétences donne droit à un certificat de fin d'étude. En cas d'échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité d'accorder une année supplémentaire pour permettre à l'élève de terminer son cycle à l'Académie et ainsi obtenir un certificat de fin d'étude.*

## **Filière de transition Années 1 à 3**

### **1. Maîtrise gestuelle et technique**

#### ***Mise en condition préalable.***

Utilisation d'exercices toujours plus développés comprenant des gammes, des arpèges sur les quintes et les octaves, du staccato et des exercices de respiration en plus des vocalises d'échauffement sur les tierces et quintes.

#### ***Acquérir une posture et une attitude corporelle en adéquation avec l'instrument vocal.***

Tout au long des années de transition, le professeur veillera à l'acquisition et à l'entretien d'une attitude corporelle souple et détendue. Toute difficulté rencontrée par l'élève sur ce point devra faire l'objet d'une attention particulière de la part du professeur qui conseillera des exercices spécifiques permettant la résolution de ces problèmes d'une manière efficace et durable.

#### ***Positionnement spatial par rapport aux autres partenaires (pianiste et auditeurs).***

##### ***Intégrer une représentation spatiale du corps et de la voix.***

Le maintien (l'entrée, le salut, l'expression du visage, la prise de conscience de l'espace occupé par son corps), le contact visuel par rapport à l'accompagnateur (le regard et le temps pris pour la concentration) seront des notions basiques appliquées durant toute la formation de l'élève. L'élève apprendra à se positionner dans l'espace dans un quatuor par rapport à sa tessiture.

#### ***Maîtrise progressive de la mémoire proprioceptive (sensations internes musculaires, vibratoires, ...).***

Par des exercices appropriés, le professeur assurera l'entretien et affinera chez l'élève les sensations internes et auditives lors de l'émission des sons.

##### ***Intégrer une représentation spatiale du corps et de la voix.***

Poursuite du travail et des exercices appropriés pour mettre en relation l'énergie physique et le son produit dans l'espace environnant (différences selon les hauteurs de note, ...).

#### ***Maîtriser progressivement des techniques permettant de développer la sonorité la respiration, le souffle, l'émission, le moule vocal, les cavités de résonance.***

Par des exercices diversifiés, le professeur veillera à l'amélioration du timbre, de l'homogénéité et de l'agilité de la voix chez l'élève. Le travail de technique vocal, la culture musicale et la capacité d'endurance de l'élève seront accrus, par divers exercices réalisés sur une plus grande étendue (sauts de tous intervalles, agilité, rapidité, attaque de son p<f,f>p etc...), par la pratique d'un répertoire plus vaste réparti sur plusieurs époques et styles.

#### ***Respecter les paramètres de hauteur de note, de rythme, de dynamique et de synchronisation dans l'émission vocale.***

Le professeur veillera à dispenser des explications sur tous les signes musicaux rencontrés dans une partition. Il s'assurera de la bonne compréhension et du respect de ceux-ci par l'élève. Progressivement, le professeur élargira les connaissances de celui-ci de façon à le rendre autonome pour réaliser des ornements baroques (par exemple) ou à déchiffrer les signes spécifiques d'une œuvre plus contemporaine.

Le travail entamé les années précédentes se poursuivra de façon à amener l'élève à intégrer activement les indications du compositeur, à formuler des hypothèses sur les volontés de celui-ci : Qu'a-t-il voulu exprimer ? Analyse de la relation texte – musique. Respect des règles de base de la langue littéraire. Par exemple : un comparatif des expressions appartenant soit à l'Opéra Buffa ou l'Opéra Seria sera approfondi.

### **Déterminer les techniques d'articulation et de phrasé en fonction de critères objectifs, historiques, expressifs et/ ou personnels.**

Le travail entamé les années précédentes se poursuivra de façon à rendre l'élève capable d'approcher et développer une maîtrise réelle du répertoire abordé.

Le professeur vérifiera toujours si la solution trouvée par l'élève est applicable et efficace.

#### ***Elaborer et mettre en œuvre un plan de travail efficace.***

Chaque semaine l'élève expliquera le travail qu'il a réalisé (timing, la gestion de celui-ci, les divers exercices réalisés...), Le professeur évaluera le résultat et si nécessaire amènera l'élève vers une correction lui permettant d'acquérir une meilleure efficacité dans son travail domicile.

## **2. Ecoute critique**

### ***Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie.***

Le professeur invitera tous les élèves présents en classe (ou à un concert) à participer de manière active à une critique ou autocritique constructive sur la qualité des réalisations et des interprétations.

### ***Reproduction d'oreille des éléments musicaux divers à différentes hauteurs.***

L'élève sera invité à faire de la transposition immédiate sur une mélodie ou air choisi dans différents styles musicaux. Il sera aussi invité à se procurer un ou plusieurs CD (médiathèque, discobus,...) de musique qui lui plaît particulièrement, il choisit un morceau et essaye de l'adapter à sa tessiture.

### ***Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument vocal en relation avec leurs potentialité expressives et maîtriser progressivement la production et la qualité du son (timbre, homogénéité, enrichissement,...)***

Les qualités d'expression de l'élève seront développées progressivement de manière à amener celui-ci à réaliser des interprétations où sa personnalité mettra en valeur l'œuvre interprétée. Ce travail se réalisera toujours en adéquation avec le style propre à chaque époque musicale.

### ***S'intégrer consciemment dans un jeu collectif y compris éventuellement avec des élèves d'autres disciplines et/ou d'autres domaines.***

L'apprentissage de duos trios voire de quatuors, sera favorisé avec des œuvres de plus en plus longues et développées. Régulièrement, en fonction des disponibilités de chacun, sera fait appel à des élèves d'autres disciplines pour réaliser un travail commun.

## **3. Constitution d'un répertoire**

### ***Mener à bien la réalisation de pièces musicales de manière autonome.***

Régulièrement, le professeur invitera l'élève à choisir une pièce dans les livres qu'il possède. Ponctuellement, l'élève montrera au professeur les pièces qu'il a choisies et travaillées de manière spontanée.

### ***Mobiliser divers moyens de mémorisation de tout ou partie de son répertoire.***

L'élève utilisera différents moyens (tactiles, visuels, analytiques,...) pour mémoriser une partie des œuvres travaillées. Ceci lui permettra de maintenir de façon constante un répertoire qui pourra lui être utile à tout moment de sa vie d'artiste. Il pourra s'en servir lors des auditions, concerts, examens, mais aussi lors de fêtes familiales, scolaires...

***Constituer progressivement un répertoire de pièces de tous genres et styles adaptées à ses possibilités et ce compris d'éventuelles compositions personnelles.***

Entretien et extension du répertoire avec des pièces de styles très diversifiés et de difficulté croissante, allant de l'époque baroque à l'époque contemporaine.

Le professeur amène l'élève à rechercher les ornements en accord avec le style du morceau choisi.

Le répertoire inclura l'interprétation de compositions personnelles des élèves écrites en collaboration avec le cours d'Écriture musicale.

L'élève sera amené à se créer un répertoire de pièces favorites qu'il pourra donner en toute occasion en décidant de l'ordre du programme de manière autonome.

#### **4. Lecture et déchiffrage**

***Acquérir et développer des réflexes de lecture à vue***

Ponctuellement, une lecture à vue d'une difficulté équivalente au répertoire travaillé dans les années antérieures sera réalisée en classe. La lecture analytique rapide et anticipative sera favorisée. L'exercice sera suivi d'une réflexion sur les problèmes rencontrés.

***Mettre en œuvre des stratégies de déchiffrage.***

Le professeur donnera les outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome. (métrique, tonalités, rythmes, phrasés...)

#### **5. Connaissance formelle et stylistique**

***Comprendre et repérer les éléments du discours musical, notamment : formes musicales, cellules, motifs, thèmes, phrasés.***

De manière constante et évolutive, le professeur transmettra les outils de compréhension du discours musical. Il s'assurera que l'élève est capable de les utiliser pour réaliser une analyse sommaire de l'œuvre qu'il travaille : cellules, phrases, formes musicales, cadences, tonalités, modulations, termes musicaux....

***Situer les œuvres abordées jouées dans leur contexte historique et esthétique.***

L'élève se documentera sur les œuvres qu'il travaille, et il se procurera des enregistrements d'autres œuvres de ce même compositeur. Une comparaison sur les différentes interprétations pourra être réalisée. Au fur et à mesure des progrès l'étude de scènes d'opéra voire d'opéra entier pourront s'envisager, ainsi que des cycles complets de mélodies.

***Réalisation d'interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes, étayées par une recherche personnelle sur les plans historique et esthétique.***

Approfondissement de la réflexion sur l'interprétation des morceaux (personnages, musicalité, style, contexte historique) par une recherche personnelle. Mise en relation avec les connaissances acquises au cours d'Histoire de la musique.

## **6. Démarches créative**

*Démontrer une application créative de ses connaissances par des réalisations musicales personnelles et originales, au départ d'éléments préalablement définis inventés par lui préexistants ou imposés.*

La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à varier un morceau travaillé le compléter par des variations personnelles ou à réaliser des compositions personnelles de forme et de style tout à fait libres.

## **7. Gestion du travail à domicile**

A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension des remarques, et que l'élève est prêt à les appliquer de manière autonome chez lui jusqu'au cours suivant. Il rappellera de façon régulière à l'élève les règles et conditions d'un bon travail à domicile.

## **Evaluations**

Tout au long de la filière de transition, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution.

Une évaluation continue basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Deux fois par année scolaire, chaque élève sera invité à présenter une partie de son répertoire lors d'une audition ou examen public. Ce dernier sera sanctionné par une cotation selon le projet d'établissement. Ceux-ci pourront se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines, et les critiques se porteront principalement sur l'attitude artistique et scénique de l'élève.

## Socles de compétences (Fin T3)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la troisième année de qualification, l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à /de/

### 1. Intelligence musicale :

#### *Capacité de perception de la cohérence musicale.*

- analyser une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé durant ces dernières années, retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau et situer les éventuelles modulations importantes.
- situer historiquement et expliquer à quel style appartiennent les œuvres présentées.
- parler succinctement de la vie du compositeur de l'œuvre abordée, surtout si celui-ci est célèbre.
- Différencier les styles de musiques (baroque, classique, romantique, moderne) et adapter la technique vocale à chacun d'eux.
- Respecter scrupuleusement les phrasés et articulations indiqués dans la partition.
- Réaliser correctement les ornements en adéquation avec le style de l'œuvre interprétée.
- Gérer ses différentes prestations dans les paramètres de mise en scène de tenue dans un esprit menant vers le professionnalisme.

### 2. Maîtrise technique

#### *Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu vocal.*

- Maîtriser techniquement et musicalement un extrait d'oratorio, deux extraits d'opéra de style et d'époque différents, deux mélodies, lieder ou un air comédie musicale avec une expression en adéquation avec le style et l'esthétique de l'œuvre.
- Maîtriser les notions phonétiques afin d'aborder le répertoire italien, anglais, allemand.

### 3. Autonomie

#### *Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.*

- choisir seul dans les recueils qu'il possède un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile.
- réaliser une lecture à vue présentée lors d'une évaluation.

### 4. Créativité

#### *Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.*

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.
- Développer une improvisation, sur base de la technique acquise.

*La réussite des socles de compétences donne de plein droit à la poursuite des années suivantes en filière de transition. En cas d'échec, L'élève sera invité à représenter ceux-ci l'année suivante. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité de la poursuite des études en filière de transition ou d'une éventuelle réorientation de cet élève vers la filière de qualification.*

## Socles de compétences (Fin T5)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, au terme de la troisième année de qualification, l'élève démontre par l'utilisation des acquis sa capacité à /de/

### 1. Intelligence musicale :

#### *Capacité de perception de la cohérence musicale.*

- analyser une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé durant ces dernières années, retrouver la forme, déterminer la structure mélodique (phrases : question/réponse), indiquer et justifier la tonalité du morceau et situer les éventuelles modulations importantes.
- situer historiquement et expliquer à quel style appartiennent les œuvres présentées.
- parler succinctement de la vie du compositeur de l'œuvre abordée, surtout si celui-ci est célèbre.
- Maîtriser la palette sonore (la diversité des couleurs et des timbres, justesse, homogénéité).
- Respecter scrupuleusement les phrasés et articulations indiqués dans la partition.
- Parler succinctement de la vie du compositeur de l'œuvre abordée, surtout si celui-ci est célèbre.
- Présenter une connaissance profonde de différents styles musicaux abordés dans son répertoire lied, mélodies, opéra, comédie musicale....

### 2. Maîtrise technique

#### *Capacité à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu vocal.*

- Maîtriser la palette sonore (la diversité des couleurs et des timbres, justesse, homogénéité, égalité des registres...)
- Présenter deux airs d'opéra, un extrait d'oratorio ou cantate (dont une œuvre avec récitatif), deux mélodies, lieder ou comédie musicale avec une interprétation en adéquation avec le style et l'esthétique de l'œuvre, et démontrer sa personnalité d'artiste.
- Présenter une œuvre en collaboration avec un/des instrument(s) autre que le piano.

### 3. Autonomie

#### *Capacité de l'élève à découvrir seul un répertoire musical de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.*

- choisir seul dans les recueils qu'il possède un morceau adapté à ses propres performances.
- préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile.
- réaliser une lecture à vue présentée lors d'une évaluation.

### 4. Créativité

#### *Capacité de l'élève à se servir d'un langage musical connu de lui et imaginé par lui.*

- Interpréter en public et de mémoire une de ses compositions personnelles.
- Développer une improvisation, sur base de la technique acquise.
- Réaliser une ornementation sur un air baroque.

*La réussite des socles de compétences donne droit à un diplôme de fin d'étude. En cas d'échec, L'élève sera invité à représenter ceux-ci lors d'une seconde session. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité d'accorder une année supplémentaire pour permettre à l'élève de terminer son cycle à l'Académie et ainsi obtenir un diplôme de fin d'étude.*

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Méthodes, ouvrages et matériel didactiques, et répertoire, liste non exhaustive :**

- Concone op.9, Panofka op.85 et op.81, Sieber
- Vaccai
- R. Miller: La structure du chant
- Arie Antiche (Parisotti, La Flora, Schirmer)
- Recueils d'airs d'opéras divers (Schirmer, Peters, ...)
- Recueils de mélodies diverses (Peters, Salabert, Choudens, Ricordi, International Music Company)
- Recueils d'airs d'opérettes ou de comédies musicales (Dover, Warner Bros., Williamson Music, ...).
- Weyandt: Vocalises classiques faciles et Vocalises classiques de perfectionnement
- Hettich: Vocalises-études
- Kobbé: Tout l'opéra
- Collection *Les indispensables de la musique* (Fayard): Guides de l'opéra, de la musique sacrée, de la mélodie et du Lied.
- Collection de CDs de grands artistes de référence (médiathèque de classe); CD-ROM, vidéos, DVD, ...